



Liminaire FO Finances au CHSCT du 22 mars 2022

Monsieur le Président,

Pour FO Finances 84, l'empilement des réformes, des restructurations, notamment le Nouveau Réseau de Proximité, et ses conséquences accentuent la tension existante dans les services.

Dans ce contexte compliqué, la politique ministérielle de santé au travail et les CHSCT prennent toute leur importance.

FO Finances 84 revendique son maintien, avec un budget dédié et la préservation voir le renforcement de notre réseau d'acteurs, au bénéfice de l'ensemble des agents.

Pour FO Finances 84, il est primordial d'associer les acteurs de prévention dans les projets de réorganisation, et ce, de manière automatique.

Concernant les projets de réorganisation, nous serons vigilants à la bonne application, par la direction de Vaucluse, de la politique ministérielle en matière de Santé, Sécurité Conditions de Travail.

A l'occasion de la crise sanitaire du COVID 19, le télétravail s'est déployé très rapidement au sein de la DGFIP entraînant des risques psychosociaux très importants (isolement des agents, amplitude horaire réalisée trop importante , etc ...).

Compte tenu de la phase de télétravail pérenne qui est mise en place, FO Finances 84 rappelle, une fois de plus, que le télétravail doit être choisi et non contraint.

FO rappelle sa position contre le NRP. Il souligne que le NRP génère des déplacements forcés, source d'anxiété pour les collègues et un surcoût immobilier dans les biens locatifs.

Ces mouvements géographiques, comme la sortie des PCE et PCR de la cité administrative, ou le rapatriement des trésoreries dans la cité augmentent le temps de trajet des agents et entraînent une perte de leur pouvoir d'achat.

Nous concluons sur le fait que ce jeu de puzzle a un impact humain que la DDFIP de Vaucluse ne semble pas prendre en compte.